

Objectif global CLSM CCTC

Objectifs stratégiques	Objectifs spécifiques	Actions	Description	Prérequis	Public cible	Identification des dispositifs existants	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Source de vérification	Moyens financiers, humains et matériels mobilisables	Moyens financiers, humains et matériels à mobiliser/à rechercher	
1. Développer la Prévention et promotion de la santé	Objectif spécifique 1.1 Individualiser les réponses des personnes en situation de précarité et sensibiliser les professionnels à la santé mentale des personnes en situation de précarité	Action 1.1.1 Déployer sensibilisation pour les acteurs du territoire en lien avec les personnes en situation de précarité sur la santé mentale	Mise en place d'ateliers de sensibilisation sur la prise en compte de la santé mentale des personnes en situation de précarité pour les acteurs du secteur sur le territoire (sanitaire, social, médico-social, PDV, bailleurs, droit commun, pharmacies, CHIC...)	Identification d'une formation adaptée Identification des acteurs à former Modalité de Financement des ateliers	Ensemble des partenaires intervenant auprès des personnes en situation de précarité: ES, AS (secteur et asso), bailleurs sociaux, PS, pharmaciens...élus	PSSM - Mais approche très médico centrée qui ne correspond pas au besoin. A priori, pas de formation existante sur une approche globale en santé mentale. Voir avec le CCOMS s'ils ont quelque chose à développer sur cette thématique spécifique	*60% des acteurs du territoire intervenant auprès des personnes en situation de précarité ont été sensibilisés à une approche globale en santé mentale en lien avec la précarité *50% des acteurs ont une meilleure prise en compte de la santé mentale dans leur pratique professionnelle	*Nombre de participants sur le territoire/au nombre d'acteurs concernés *Nombre d'acteurs ayant modifié leur approche/nombre d'acteurs ayant bénéficié de la formation	*Feuille émargement *Listing des acteurs intervenant dans le champ de la précarité *Questionnaire sur les pratiques (ante et post)	Equipes mobiles (EMPP) (peu viable par rapport à l'actuel) (aide et soutien auprès des professionnels : dans leurs missions) CCOMS (?) Voir avec autres CLSM si mise en place de ceci ou non Création d'une équipe ressources territoriale pour intervention en second temps auprès des personnes	Salle Organisme de formation proposant un atelier Matériel sensibilisation Financement éventuel des ateliers (nombre à définir)	
		Action 1.1.2 Proposer des ateliers sur une approche globale de la santé mentale aux personnes en situation de précarité mise en œuvre par un groupe territorial sensibilisé à l'approche (cf.1.1.1)	Mise en place d'ateliers collectifs autour des questions de santé mentale auprès des personnes en situation de précarité (Atelier collectif, initié par l'intervention d'un professionnel)	Elaboration des contenus de l'atelier Identification d'une structure porteuse Mobilisation des structures accompagnant des personnes en situation de précarité	Personnes en situation de précarité sur le territoire (structures accueillantes: aide alimentaire, hébergement, MDS, CCAS)	Module de sensibilisation à créer par une équipe territoriale à constituer. Appui de la coordo CLSM et éventuellement CCOMS	*50% des publics identifiés par les structures ont pu assister à 1 atelier de sensibilisation sur la santé mentale *50% des participants estiment avoir une meilleure représentation de leur santé mentale	*Nombre de participants aux ateliers/nombre de personnes identifiées *Nombre de personnes ayant évolué dans leur représentation/au nombre de participants aux ateliers	*Feuille émargement et nombre de participants *Questionnaire ante et post sur la place de la santé mentale dans les demandes d'accompagnement des personnes	CPAM (si rentre dans financement FNPES) Rôle CDM Prévention APAS 82?	Salles Equipe territoriale (shadow training) à constituer Matériel sensibilisation Frais divers ateliers (fournitures diverses)	
	Objectif spécifique 1.2 Sensibiliser les enfants, les jeunes et leur entourage sur les questions de la santé mentale	Action 1.2.1 Mise en place d'un groupe de marketing social	Création d'un groupe de réflexion sur la question des contenus et des formats de prévention à destination des jeunes	Mobilisation d'un groupe volontaire Définition des objectifs de prévention Mobilisation de moyens pour création des supports éventuels	Groupe de 8 à 10 personnes maximum constitué sur le territoire (mixité entre élus, professionnels et personnes accompagnées)	A priori, rien d'existant S'appuyer également sur les outils existants chez Santé publique France	Les contenus de communication sont adaptés au public ciblé	*Nombre de jeunes qui considèrent que les campagnes de prévention sont plus parlantes que les précédentes Nombre de jeunes qui identifient le changement	Questionnaire à faire passer auprès des jeunes et de leur entourage	FNEIPS possible Service com des mairies et de l'inter-co	1 équipe communication référente Financement création et impression campagne de prévention (outils numériques, support papier... À définir)	
		Action 1.2.2 Ateliers de sensibilisation en santé mentale: -1 en direction des enfants et jeunes (2/25 ans) -1 en direction des parents (1000 premiers jours pour les tout-petits)	Déploiement à travers les groupes scolaires et extrascolaires, les structures sportives, tout lieu pouvant accueillir des jeunes d'ateliers de sensibilisation sur la santé mentale (focus sur la santé mentale positive avec questions des troubles également) 1 atelier pour 20 personnes tournant sur l'ensemble du territoire	Elaborer les ateliers de sensibilisation Identifier les spécificités de chaque groupe et adapter les contenus Repérer les structures qui pourraient faciliter le déploiement sur le terrain des ateliers (Education nationale, structures sportives...)	240 personnes (enfants, Jeunes et entourage) identifiés sur le territoire	Voir côté de la Ligue de l'Écroulement si quelque chose d'existant ou via la MDA Voir côté le CD pour les 1000 premiers jours	*50% des jeunes du territoire, de 3 à 25 ans, ont pu bénéficier d'un atelier de sensibilisation sur la question de la santé mentale *50% des participants ont une meilleure compréhension et connaissance de la thématique	*Nombre de jeunes qui aborde les questions de santé mentale avec plus de facilité qu'avant les ateliers *Nombre de parents se sentant plus armés à comprendre les enjeux sur les 1000 premiers jours	Questionnaire à faire passer auprès du public jeune et des parents	Financement CPAM (mission lutte contre les addictions) CAF (?)/Mutualité française	Coût atelier (nombre d'atelier à définir)	
	Objectif spécifique 1.3 Promouvoir les campagnes de promotion et de prévention sur l'entourage des personnes âgées et les aidants et professionnels de santé et diffuser l'information aux collectivités	Action 1.3.1 Renforcer la collaboration avec la PFR et ancrer la place de la santé mentale	Elaborer des campagnes de prévention régulière sur les spécificités de la PA avec diffusion multisupport (à définir), en complément de ce qui est déjà déployé par la PFR (besoins exacts à identifier avec eux).	Elaborer les campagnes de prévention Produire les supports Identifier les lieux de diffusion	Personnes intervenant autour de la PA sur le territoire (professionnels, familles, aidants...).	Campagne de prévention existant mais à destination des PA directement. Contenus à adapter. Voir si groupe de réflexion déjà en place (PPA, Maia, Reso 82...)	Une campagne en prévention en santé mentale est disponible pour l'entourage des PA (des supports sont en place, des canaux de diffusion sont mobilisés)	* Nombre de supports créés * Diversité des canaux de diffusion utilisés * Nombre de personnes informées	* Identification des supports créés * Nombre de partenariats mis en place pour la diffusion de la campagne (radio, journal, internet) * Questionnaire auprès de la population générale sur l'information reçue	Identification de l'existant via la PFR	Impression support communication éventuel	
		Action 2.1.1 Création d'un répertoire en Santé mentale de l'existant (avec une entrée spécifique interculturelle) à destination des professionnels et des élus	Travail collectif pour la rédaction d'un répertoire à destination des professionnels Diffusion du support sur l'ensemble du territoire Mise en ligne du support	Identifier les répertoires déjà existants Déterminer un référent de l'action qui puisse mutualiser les informations Déterminer le format final du répertoire	Professionnels de santé, du médico-social et du social du territoire intervenant auprès du public jeune	Des bouts de répertoire existants dans différentes structures + voir avec le PASSIP au niveau du CD82	Un répertoire territorial est disponible et diffusé au niveau du territoire de manière numérique	* Existence du répertoire en place * Nombre de réunions de travail mises en place * Nombre d'utilisateurs du répertoire * Les partenaires du territoire considèrent que le repérage est facilité par l'outil	* Mise en ligne opérationnelle du répertoire * Feuilles d'émargement * Questionnaire auprès des partenaires sur l'utilisation du répertoire	Lien avec le PASSIP (quels financements fléchés?)	Hébergement numérique RH pour élaboration et mise à jour Coût éventuel de l'impression papier du répertoire	
	3. Disposer d'une gouvernance autour de la santé mentale sur le territoire	Objectif spécifique 3.1 Piloter le CLSM au niveau du territoire	Action 3.1.1 Mise en place d'un Comité de gouvernance	Identification des membres participants et mise en place de réunions (à définir dans la charte de fonctionnement) régulières de pilotage de l'action	Définition des modalités de composition et de fonctionnement et des missions du COPIL au sein de la Charte rédigée par les GT							
		Objectif spécifique 3.2 Déployer les actions du CLSM	Action 3.2.1 Mise en place de groupes de travail ad hoc	Identification des membres participants et mise en place de réunions régulières afin de déployer les actions du CLSM sur le territoire	Définition des modalités de composition et de fonctionnement et des missions du Comité Technique au sein de la Charte rédigée par les GT							
		Objectif spécifique 3.3 Fédérer le grand public autour des questions liées à la santé mentale	Action 3.3.1 Organisation d'une assemblée plénière annuelle	Mise en place 1 fois par an d'une assemblée plénière regroupant élus, professionnels et citoyens du territoire pour faire état des actions du CLSM et créer des temps d'échange autour de tables rondes, intervention extérieure, pour alimenter les actions du CLSM et sa réflexion	Préparation des contenus de l'Assemblée plénière Mobilisation du comité technique sur la mise en place de l'AP Mobiliser l'ensemble des parties prenantes à travers cet événement							

